



Bruxelles, le 15.12.2021
COM(2021) 794 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**sur l'évaluation finale de la mise en œuvre du programme statistique européen 2013-
2020**

{SWD(2021) 383 final}

1. INTRODUCTION

En vertu de l'article 13 du règlement (CE) n° 223/2009¹ relatif aux statistiques européennes, «[le] programme statistique européen fournit un cadre pour le développement, la production et la diffusion de statistiques européennes en définissant les principaux domaines et les objectifs des actions envisagées pour une période correspondant à celle du cadre financier pluriannuel».

Le programme statistique européen 2013-2020 a été établi par le règlement (UE) n° 99/2013², initialement pour la période 2013-2017. Il a ensuite été prolongé par le règlement (UE) 2017/1951³ afin de couvrir la période restante du précédent cadre financier pluriannuel de l'Union, c'est-à-dire la période 2018-2020. Dans le présent document, il est désigné par les termes «programme» ou «PSE», tandis que le règlement qui l'établit est désigné par les termes «règlement modifié».

L'objectif général du PSE est de permettre au système statistique européen (SSE) de rester le premier fournisseur de statistiques de haute qualité sur l'Europe. En tant que programme de dépenses, le PSE constitue le cadre général pour le développement, la production et la diffusion de statistiques européennes. En tant que tel, il assure le financement pour le développement et la maintenance de l'infrastructure statistique d'Eurostat et du SSE géré par Eurostat. Le PSE apporte également un soutien financier aux États membres.

L'obligation de procéder à une évaluation finale et de présenter un rapport sur le PSE est inscrite à l'article 15 du règlement modifié, qui précise également ce qui suit:

«Ce rapport évalue notamment:

- a) le résultat de la redéfinition des priorités et de l'analyse des coûts des produits statistiques;
- b) les mesures prises par le SSE pour réduire les coûts de mise en œuvre et de production pour les États membres et alléger la charge globale résultant des projets statistiques et des domaines couverts par le programme;
- c) les progrès réalisés en vue de rendre l'accès aux statistiques officielles plus facile et plus convivial, notamment en ce qui concerne la fourniture de données sur le site internet d'Eurostat; et
- d) les progrès réalisés en vue d'améliorer la disponibilité des données, en particulier celles relatives aux activités d'économie sociale et aux indicateurs d'Europe 2020.»

L'évaluation permet également de répondre aux exigences du [programme pour une meilleure réglementation de la Commission](#) et suit par conséquent les [lignes directrices pour une meilleure réglementation applicables à la réalisation des évaluations](#). Partant, le présent rapport porte sur les cinq critères d'évaluation

¹ JO L 87 du 31.3.2009, p. 164.

² JO L 39 du 9.2.2013, p. 12.

³ JO L 284 du 31.10.2017, p. 1.

obligatoires: l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la cohérence et la valeur ajoutée européenne.

Les conclusions de cette évaluation pourraient également être utiles dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du [programme en faveur du marché unique](#) (PMU), qui est, avec son objectif de statistiques européennes de haute qualité, le successeur du PSE. Le règlement sur le PMU⁴ est applicable à partir du 1^{er} janvier 2021.

La présente évaluation couvre toute la période du programme (2013-2020), tandis que les deux évaluations à mi-parcours précédentes couvraient la période 2013-2017⁵.

Le présent rapport repose sur un document de travail des services de la Commission concernant l'évaluation, produit par celle-ci et accompagnant le rapport. Ce document donne plus de détails sur la procédure d'évaluation et les résultats. Il est étayé à son tour par une étude d'évaluation réalisée par un contractant externe, qui a donné un avis indépendant sur les travaux effectués par Eurostat.

Pour obtenir des résultats solides, le contractant a utilisé différentes sources, en commençant par un examen approfondi des documents existants. Il a ensuite mené une vaste consultation auprès des utilisateurs et des producteurs de statistiques⁶. Cette procédure comprenait i) des entretiens exploratoires avec des représentants d'Eurostat et d'autres directions générales de la Commission (DG); ii) une consultation publique; iii) des enquêtes ciblées auprès des utilisateurs et des producteurs; et iv) 50 entretiens avec différents types de parties prenantes. Le contractant a également réalisé quatre études de cas thématiques et cinq études de cas concernant différents pays.

2. CONTEXTE

Le PSE a duré huit ans (2013-2020). Le budget total du programme s'élevait à 489 millions d'EUR, dont environ 41 % ont été dépensés en subventions et 59 % en marchés publics. En outre, un montant de près de 225 millions d'EUR est venu compléter le budget du PSE sous la forme de crédits subdélégés par les DG politiques pour couvrir les collectes de données qu'elles ont spécifiquement demandées.

Le budget a été dépensé dans les trois domaines prioritaires du programme. Le premier domaine prioritaire, intitulé «Production statistique», avait trait à la production de statistiques européennes. Dans ce domaine, les fonds ont été principalement consacrés à des subventions utilisées pour apporter un soutien financier aux États membres, qui ont utilisé ce soutien pour améliorer leurs systèmes statistiques nationaux et mettre en œuvre des mesures leur permettant de réaliser de

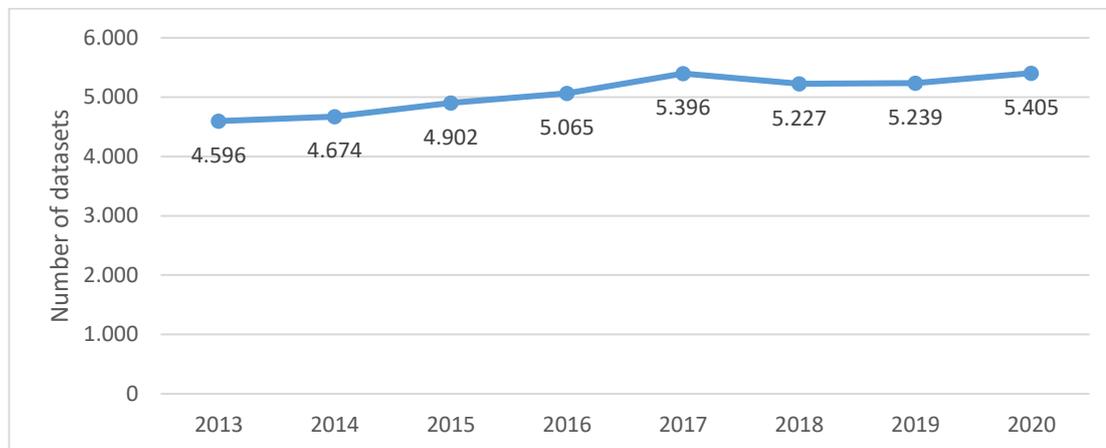
⁴ JO L 153 du 3.5.2021, p. 1.

⁵ Première évaluation à mi-parcours: <https://europa.eu/!tcF9J4>;
deuxième évaluation à mi-parcours: <https://europa.eu/!QCyfpB>.

⁶ Les utilisateurs comprennent différentes catégories, telles que les décideurs aux niveaux de l'Union, national et local; les organisations internationales; les universitaires et les chercheurs; les entreprises; les organisations non gouvernementales (ONG); les médias et les citoyens européens en général. Les producteurs sont principalement des instituts nationaux de statistique et d'autres autorités nationales.

nouvelles collectes de données. Tous les États membres ont bénéficié de subventions, qui leur ont finalement permis de produire des données plus nombreuses et de meilleure qualité. En conséquence, le nombre total d'ensembles de données diffusés a augmenté de 809 (+/- 18 %) entre 2013 et 2020.

Graphique 1: nombre d'ensembles de données publiés par Eurostat (2013-2020)⁷



Source: bases de données de référence d'Eurostat

Le deuxième domaine prioritaire, intitulé «Méthodes de production des statistiques européennes», concernait les améliorations apportées à la manière dont les statistiques sont produites, à leur qualité et à la manière dont elles sont diffusées. Des subventions ont été accordées aux États membres afin de renforcer la qualité et l'efficacité de la production statistique au moyen de méthodes et d'outils statistiques innovants. Les activités relevant du champ d'application des subventions ont été cofinancées par la Commission européenne et les États membres, qui ont utilisé les fonds pour participer aux projets de modernisation dans le cadre de la vision 2020 du système statistique européen (vision 2020 du SSE). En outre, les marchés publics ont été utilisés soit pour financer partiellement les projets menés dans le cadre de la vision 2020 du SSE, soit pour financer la modernisation de l'infrastructure statistique utilisée pour produire et diffuser régulièrement les statistiques. Parmi les résultats obtenus figurent, par exemple:

- la modernisation de l'infrastructure informatique utilisée pour l'échange de données avec les États membres;
- la rénovation du site internet d'Eurostat;
- la mise en œuvre d'une série de nouveaux outils de visualisation; et
- la mise en place de nouveaux moyens d'atteindre les utilisateurs.

Le troisième domaine prioritaire, intitulé «Partenariat», visait à soutenir la production et la qualité des statistiques en améliorant la coopération à l'intérieur du SSE ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et des pays tiers. Le budget a été principalement utilisé pour contribuer au développement et, dans une moindre

⁷ La diminution observée entre 2017 et 2018 est due à la mise en œuvre des nouveaux ensembles de données dans les comptes nationaux en 2017, à la suite de la nouvelle législation sur le système européen de comptes (version 2010), tout en conservant ceux qui suivaient le système précédent (version 1995). Les ensembles de données qui suivaient la législation précédente ont été supprimés en 2018.

mesure, à la production de statistiques dans les pays tiers et les pays de l'Association européenne de libre-échange, un accent étant mis en particulier sur l'élargissement et la politique européenne de voisinage. Cette approche a permis à Eurostat de publier régulièrement des données sur les pays tiers, notamment afin de soutenir le processus d'élargissement et les négociations avec ces pays tiers.

Lors de l'exécution du budget, aucun problème majeur ni aucune infraction majeure n'a été constaté(e). Eurostat a mis en place un système efficace de mesures préventives contre la fraude.

3. PRINCIPALES CONCLUSIONS

3.1. Pertinence

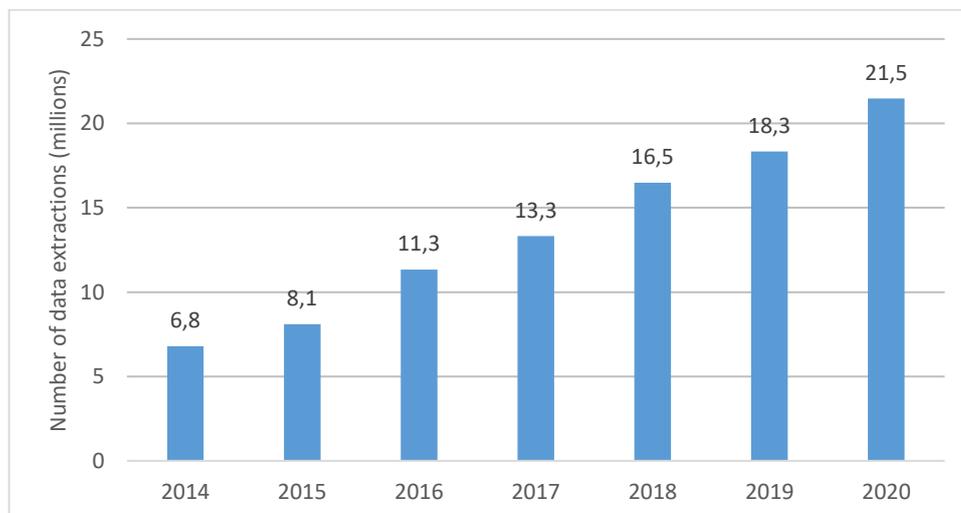
Le PSE a fourni un cadre pour le développement, la production et la diffusion de statistiques européennes, en fixant les objectifs des activités envisagées pour la période 2013-2020. Il a financé le développement et la maintenance de l'infrastructure statistique d'Eurostat et du SSE. À ce titre, l'objectif du PSE était de répondre aux besoins d'Eurostat et des instituts nationaux de statistique, ainsi que d'autres autorités nationales, en tant que producteurs de statistiques européennes, tout en répondant aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs de ces statistiques.

Par conséquent, l'évaluation a porté sur la relation entre les objectifs et les activités du programme et les besoins du SSE et des parties prenantes plus généralement, afin de formuler une appréciation, fondée sur des données factuelles, de la mesure dans laquelle i) le PSE était pertinent à l'origine et ii) les activités étaient suffisamment adaptées pour réaliser les objectifs du programme. L'évaluation a porté sur les besoins tant des producteurs que des utilisateurs des statistiques européennes.

Les résultats indiquent que le PSE a été conçu de manière appropriée pour répondre aux besoins des parties prenantes et qu'il a répondu à leurs besoins qui ont évolué au fil du temps. Dans le même temps, si le PSE a mis en œuvre des activités appropriées pour concrétiser ses objectifs, l'analyse a montré que ces activités n'étaient pas suffisantes pour fournir toutes les statistiques souhaitées par les utilisateurs. Certains des domaines thématiques que les parties prenantes ont considérés comme manquants vont toutefois au-delà du champ d'application du PSE. En conséquence, l'absence de statistiques dans ces domaines ne peut pas être considérée comme un échec dans la mise en œuvre du programme.

La haute pertinence du PSE a été confirmée, comme en témoigne clairement le nombre d'extractions de données effectuées par des utilisateurs externes à partir des bases de données de référence d'Eurostat, qui ont fortement augmenté depuis 2014, passant de 6 813 000 à 21 480 000 en 2020 (+ 315 %).

Graphique 2: nombre d'extractions de données à partir des bases de données de référence d'Eurostat (2014-2020)



Source: suivi du site internet d'Eurostat

Ce constat est étayé par l'augmentation du nombre d'utilisateurs accédant au site internet d'Eurostat, qui est estimé sur la base du nombre d'adresses IP distinctes de visiteurs du site web, qui est passé de 3 441 157 visites en 2014 à 11 731 274 visites en 2020 (+ 240 %).

Pendant la durée du programme, Eurostat a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et le nombre d'abonnés n'a cessé d'augmenter. Eurostat a ouvert son compte Facebook le 10 janvier 2017 et son compte Instagram le 4 mai 2020. Le nombre d'abonnés sur Twitter est passé de 25 000 en 2013 à 164 000 en 2020, tandis que, toujours en 2020, le compte Facebook a atteint 62 000 abonnés et celui d'Instagram 9 500.

Une certaine tension est née entre les besoins des utilisateurs, qui ne cessaient d'augmenter, et les limites des producteurs pour répondre aux nouvelles demandes dans le cadre d'un programme déjà ambitieux. Par conséquent, un équilibre a dû être trouvé entre la capacité des producteurs et les demandes des utilisateurs. En outre, les besoins liés à l'adaptation aux avancées technologiques, telles que les mégadonnées, sont devenus plus importants au cours du programme, comme en témoigne la prolongation du PSE. En conséquence, des activités spécifiques ont été menées, principalement dans le cadre des projets de mise en œuvre de la vision 2020 du SSE. Ces activités se poursuivront dans le prochain programme et leurs résultats sont susceptibles d'apporter des solutions à certains des problèmes auxquels le SSE se heurte encore sur le plan des ressources et des coûts.

3.2. Efficacité

L'analyse de l'efficacité porte sur la mesure dans laquelle les activités du PSE ont permis de réaliser les objectifs du programme ou de progresser vers leur réalisation. La relation entre les objectifs du programme et ses activités a ainsi été évaluée. Cette analyse a permis de formuler une appréciation, fondée sur des données factuelles, des progrès réalisés à ce jour et du rôle du PSE dans les changements observés, en

cherchant des preuves de l'existence ou non d'un lien entre ces changements et le programme ou des facteurs qui ont influencé la raison pour laquelle une activité/un objectif a été (en partie) une réussite/un échec ou n'a pas encore réalisé(e) à la fin du programme.

Les résultats de l'évaluation montrent que le PSE a atteint efficacement ses objectifs malgré les lacunes qui subsistent en ce qui concerne l'actualité et l'exhaustivité des statistiques européennes. Au cours de la période 2013-2020, Eurostat a fourni des statistiques de haute qualité, qui ont été utilisées par un large éventail d'utilisateurs à des fins très diverses, par exemple pour aider à élaborer, à suivre et à évaluer les politiques au niveau de l'Union et des États membres. Au cours de cette période, le PSE a également permis d'accroître la disponibilité de ses données et statistiques et, dans une moindre mesure, de réaliser des gains d'efficacité dans la production de ses statistiques.

Le tableau 1 ci-dessous illustre la quantité de statistiques et de longues séries chronologiques⁸ publiées par Eurostat. La couverture statistique est définie comme le nombre d'indicateurs (statistiques), de sous-indicateurs et de toutes leurs ventilations inclus dans Eurobase (la base de données d'Eurostat), sans tenir compte de ceux qui diffèrent uniquement en raison de la dimension temporelle⁹. Le tableau montre ainsi la quantité croissante de données mises à disposition par Eurostat au fil des ans.

Tableau 1: couverture statistique (en millions de statistiques)

Année	2017	2018	2019	2020
Couverture statistique	328	366	423	446
Longues séries chronologiques	35	42	50	55

Source: Eurobase

En outre, Eurostat a développé et renforcé efficacement les partenariats avec ses membres au sein du SSE ainsi qu'avec ceux qui ne relèvent pas du SSE, en particulier les organisations internationales. Des efforts supplémentaires doivent toutefois être consentis, notamment en ce qui concerne l'accès aux données détenues par le secteur privé et la création de partenariats avec des organisations privées, un travail qui a commencé en 2020 et qui est pris en considération dans le prochain programme, le PMU.

Au-delà de la réalisation de ses objectifs, le PSE a également permis de rendre l'accès aux statistiques officielles plus facile et plus convivial au cours de la période 2013-2020.

3.3. Efficience

En ce qui concerne l'efficience du PSE, l'évaluation a porté sur les coûts de production des statistiques européennes ainsi que sur l'évolution de ces coûts et la

⁸ Dans ce cas, les longues séries chronologiques sont définies comme celles couvrant 10 années consécutives ou plus.

⁹ Les ensembles de données dérivés ne sont pas comptabilisés, mais les variables incluses dans plus d'un ensemble de données primaires (le PIB et la population, par exemple) sont comptabilisées comme des statistiques différentes.

charge pesant sur les instituts nationaux de statistique et d'autres autorités nationales. Trois questions générales ont été évaluées afin de déterminer si le PSE était géré de manière efficiente. La première question visait à déterminer s'il garantissait la meilleure utilisation des ressources financières et humaines disponibles. La deuxième portait sur les coûts et la charge liés à la production de statistiques européennes à l'intérieur du SSE et sur leur évolution. La troisième visait à évaluer l'efficacité du PSE en ce qui concernait l'établissement de rapports et le suivi.

Il ressort de l'analyse des données disponibles que le programme a été efficient. Le PSE a démontré une utilisation efficiente des ressources financières et humaines, tout en fournissant des statistiques européennes de haute qualité. En outre, un niveau plus élevé de production de statistiques a été atteint au cours de la période évaluée. Les facteurs qui sous-tendent ces évolutions sont la bonne gouvernance, la gestion et les mécanismes de suivi.

Les ressources humaines d'Eurostat ont diminué de 7 % (52 personnes) pendant la mise en œuvre du PSE. Au cours de la même période, le nombre d'ensembles de données publiés annuellement par Eurostat a augmenté de 18 %. Cette hausse signifie que le personnel d'Eurostat a augmenté sa productivité en matière de fourniture de statistiques de plus de 20 %.

Tableau 2: nombre de membres du personnel d'Eurostat et d'ensembles de données publiés à la fin des années 2013 à 2020

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Membres du personnel d'Eurostat au 31 décembre	791	789	796	778	751	741	734	739
Nombre d'ensembles de données publiés	4 596	4 674	4 902	5 065	5 396	5 227 ⁷	5 239	5 405
Nombre d'ensembles de données par membre du personnel d'Eurostat	5,8	5,9	6,2	6,5	7,2	7,1	7,1	7,3

Source: Eurostat

Le service d'audit interne (SAI) a contrôlé la gestion de la qualité des processus de production statistique d'Eurostat. L'audit a révélé des points qui devaient être améliorés et le SAI a formulé deux recommandations. Eurostat a mis en œuvre un plan d'action afin d'apporter les améliorations nécessaires. Le SAI a conclu dans son suivi qu'Eurostat avait appliqué de manière adéquate et efficace la première recommandation. Eurostat appliquera la seconde pour le 31 décembre 2021 au plus tard, comme prévu dans le plan d'action.

Des inquiétudes ont été exprimées au sujet des coûts supportés par les États membres et de la charge administrative pesant sur les fournisseurs de données, en raison de la nécessité de produire un volume croissant de statistiques, ce qui exigeait d'améliorer constamment l'efficacité de la production statistique. Plusieurs initiatives ont été entreprises afin de remédier à cette problématique, à savoir:

- la conduite des activités dans le cadre de la vision 2020 du SSE;

- la modernisation des statistiques d'entreprises, qui a débouché sur le règlement relatif aux statistiques européennes d'entreprises¹⁰, des statistiques sociales, qui s'est traduit par le règlement sur les statistiques sociales européennes intégrées¹¹, et des statistiques agricoles, qui a débouché sur le règlement relatif aux statistiques intégrées sur les exploitations agricoles¹²; et
- le renforcement des partenariats à l'intérieur du SSE.

3.4. Cohérence

La présente section porte sur la cohérence interne et externe du PSE. La cohérence interne d'un programme est déterminée par un examen de la manière dont les différentes composantes de ce programme fonctionnent ensemble pour réaliser les objectifs prévus. La cohérence externe d'un programme est liée à la mesure dans laquelle les activités du programme s'alignent sur d'autres activités de l'Union et de ses partenaires internationaux.

L'évaluation a permis de déterminer où et comment les objectifs et les activités du programme fonctionnaient de manière cohérente en interne et en externe et a mis en évidence les domaines où il existait des tensions.

Aucun chevauchement ou incohérence n'a été constaté au niveau du programme entre les objectifs et entre les activités énumérées dans les règlements et documents de planification du PSE (cohérence interne). L'évaluation a permis de recenser divers organes de gouvernance et conseils consultatifs dotés d'un mandat cohérent. Leurs travaux ont contribué à la cohérence interne du PSE en veillant à ce que ses activités soient conformes à ses objectifs. En outre, les personnes interrogées actives dans la production de statistiques européennes ont souligné la cohérence interne du PSE.

Les travaux réalisés dans le cadre du PSE ont été conformes aux priorités de la Commission. Les statistiques européennes pertinentes correspondaient aux dix objectifs/priorités généraux de la Commission européenne et les domaines sous-prioritaires du PSE étaient conformes aux domaines prioritaires de la Commission Juncker.

Eurostat a coopéré efficacement avec les organes et agences de l'Union, ainsi qu'avec les organisations internationales. Cette coopération a permis de garantir la cohérence externe du PSE en veillant à ce qu'il soit aligné sur les objectifs et les besoins plus larges de l'Union ainsi que sur les activités statistiques internationales. Elle a également permis le développement de statistiques européennes comparables et harmonisées au niveau régional et international.

Le SAI a réalisé deux audits, l'un sur le processus de production et la qualité des statistiques non produites par Eurostat et l'autre sur l'efficacité de la coopération d'Eurostat avec les parties prenantes externes. Les deux audits ont révélé des points à améliorer et le SAI a formulé quelques recommandations. Eurostat a mis en œuvre

¹⁰ Règlement (UE) 2019/2152.

¹¹ Règlement (UE) 2019/1700.

¹² Règlement (UE) 2018/1091.

un plan d'action afin de répondre aux deux séries de recommandations et le SAI a conclu dans ses suivis qu'Eurostat les avait appliquées de manière adéquate et efficace.

Certains points faibles susceptibles de nuire à la cohérence externe du PSE ont toutefois été relevés:

- le manque de flexibilité des statistiques européennes pour répondre aux besoins émergents (qui risque d'entraîner un désalignement avec d'autres stratégies de l'Union si ces besoins n'étaient pas couverts);
- la charge qui pèse sur les États membres lorsqu'ils répondent aux demandes de statistiques des différentes DG; et
- la nécessité d'accéder à des données détenues par le secteur privé et de créer des partenariats avec des organisations privées (pour lesquelles les activités ont commencé en 2020).

Ces lacunes sont à présent prises en considération et continueront de l'être dans le prochain programme.

Dans l'ensemble, les résultats attestent de la cohérence interne et externe du PSE.

3.5. Valeur ajoutée européenne

Le critère de la valeur ajoutée européenne porte sur la valeur résultant du PSE qui s'ajoute à celle qui aurait résulté d'activités similaires menées uniquement au niveau national ou par des États membres individuels. Ce critère est lié au principe de subsidiarité: l'Union ne devrait agir que lorsqu'elle peut obtenir de meilleurs résultats que les États membres agissant seuls. Ici, l'analyse a porté sur la valeur ajoutée du PSE tant pour les utilisateurs que pour les producteurs de statistiques européennes.

Les données recueillies ont confirmé la valeur ajoutée européenne du PSE. Il apparaît que la principale valeur ajoutée du programme est la manière dont il a contribué à l'harmonisation des statistiques européennes afin de fournir des statistiques comparables, de les présenter en un seul endroit et de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes au niveau de l'Union et des États membres. Le PSE a produit des statistiques de haute qualité, complètes, comparables et fiables dans tous les États membres.

Sans le PSE, il serait très difficile d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes au niveau de l'Union et des États membres, sur la base d'une analyse comparative des statistiques entre les pays (en raison des incohérences potentielles des données).

Les utilisateurs des institutions de l'Union, des États membres et des pays candidats ont confirmé la valeur ajoutée européenne de la fourniture de statistiques européennes en un seul endroit en ligne («guichet unique»).

Le programme a également établi une feuille de route claire pour la production de statistiques pour les producteurs, y compris les pays candidats. Grâce à la coopération entre Eurostat et les organisations internationales, le PSE a également

contribué à renforcer la communauté statistique internationale et à accroître les efforts visant à garantir la qualité des statistiques au niveau international.

3.6. Points spécifiques de l'article 15

Les réponses aux quatre points spécifiques mentionnés à l'article 15 du règlement PSE sont fondées sur les données recueillies et l'analyse effectuée pour les cinq critères d'évaluation. Les conclusions de l'évaluation pour ces quatre points spécifiques sont résumées ci-après.

a) «Le résultat de la redéfinition des priorités et de l'analyse des coûts des produits statistiques»

Bien que des améliorations aient été apportées, la définition des priorités a continué de poser problème tout au long du programme, avec pour effet d'accroître la pression sur les ressources des États membres. Cette difficulté s'explique en grande partie par l'augmentation des besoins en données exprimés par les utilisateurs de statistiques et par l'absence d'identification des statistiques qui auraient perdu de leur pertinence au fil du temps. Pour résoudre ce problème, un réexamen des besoins statistiques dans les domaines existants des statistiques européennes et un nouveau mécanisme de définition des priorités sont mis en œuvre dans le programme statistique pour 2021-2027 établi par le PMU⁴. Le nouveau mécanisme repose sur quatre éléments: un plan d'action pluriannuel, des réexamens, un dialogue avec les utilisateurs et des ressources/un financement.

Comme détaillé dans la section b ci-dessous, l'évaluation des coûts du SSE a montré que les coûts totaux de production des statistiques ont légèrement diminué au cours de la période 2013-2020, de même que le nombre de membres du personnel, bien que les producteurs répondent à un nombre croissant de demandes de statistiques.

b) «Les mesures prises par le SSE pour réduire les coûts de mise en œuvre et de production pour les États membres et alléger la charge globale résultant des projets statistiques et des domaines couverts par le programme»

Les coûts de production et le nombre de membres du personnel ont diminué, tandis que le nombre d'ensembles de données produits a augmenté. Ce constat démontre l'efficacité des mesures prises par le SSE pour réduire les coûts de production pour les États membres et alléger la charge globale résultant des projets statistiques et des domaines couverts par le programme. Les actions les plus importantes ont été les suivantes: i) la mise en œuvre de règlements-cadres en matière de statistiques, ii) l'utilisation accrue de données administratives et de registres, iii) la mise en place de nouvelles méthodes d'estimation et iv) l'application d'échanges de microdonnées.

Tableau 3: coûts estimatifs et équivalents temps plein (ETP) à l'intérieur du SSE

Année	2013	2017	2020
Coûts (en milliards d'EUR, prix courants)	3,1	2,8	3,0
Membres du personnel travaillant dans les statistiques	49,2	43,1	42,5

officielles à l'intérieur du SSE (en milliers d'ETP)			
--	--	--	--

Source: enquêtes sur le coût des statistiques à l'intérieur du SSE

Dans le même temps, les observations de nature qualitatives ont fait ressortir certaines contraintes limitant la fixation des priorités et la détermination des statistiques qui auraient perdu en pertinence au fil du temps. En outre, les préoccupations relatives à la diminution du personnel et à l'augmentation des besoins en données exprimés par les utilisateurs pour de nouvelles statistiques laissent penser que des problèmes liés aux coûts de production et à la charge pourraient apparaître à l'avenir.

c) **«Les progrès réalisés en vue de rendre l'accès aux statistiques officielles plus facile et plus convivial, notamment en ce qui concerne la fourniture de données sur le site internet d'Eurostat»**

Le PSE a contribué à rendre l'accès aux statistiques officielles plus facile et plus convivial, mais des améliorations sont encore possibles.

En 2014, le site internet d'Eurostat a été entièrement repensé et n'a cessé d'être amélioré depuis lors. Un nombre important de nouvelles publications électroniques et interactives, de nouveaux outils de visualisation, de nouvelles applications mobiles et de nouveaux outils d'extraction des données ont été mis au point et ajoutés depuis le début du PSE. Ces outils présentent des données issues de différents thèmes statistiques d'une manière attrayante et facile à comprendre pour tous, et peuvent être facilement consultés sur le site internet d'Eurostat.

Eurostat a également été actif sur les réseaux sociaux, avec ses trois comptes institutionnels (Twitter, Facebook et Instagram) qui lui permettent une communication plus moderne.

Il était essentiel de fournir des données sur le site internet d'Eurostat, mais la facilité et la convivialité de l'accès à ces données différaient selon la catégorie d'utilisateurs. Si les données et les statistiques étaient facilement accessibles aux utilisateurs compétents de la Commission, l'accès était plus difficile pour les utilisateurs moins expérimentés du grand public, en raison de la complexité du contenu du site internet.

d) **«Les progrès réalisés en vue d'améliorer la disponibilité des données, en particulier celles relatives aux activités d'économie sociale et aux indicateurs d'Europe 2020»**

Au cours de la période 2013-2020, le PSE comprenait des activités visant à élaborer de nouvelles statistiques et a contribué à améliorer la disponibilité des données, en particulier celles relatives aux activités d'économie sociale et aux indicateurs d'Europe 2020. En ce qui concerne les activités d'économie sociale, les données et les statistiques sur la population et les conditions sociales, ainsi que sur les migrations, sont devenues plus largement disponibles et ont été davantage ventilées par statut migratoire. Malgré ces améliorations, des lacunes subsistent en ce qui concerne la ventilation territoriale des statistiques sociales. En ce qui concerne les indicateurs d'Europe 2020, Eurostat a fourni en

permanence et en temps utile des informations statistiques comparables et fiables, et les travaux se sont poursuivis pour développer et produire ces indicateurs tout au long du programme. Alors que les indicateurs d'Europe 2020 ne sont disponibles qu'au niveau de l'Union et des pays, en raison de l'absence de ventilation territoriale des objectifs fixés, certaines des données utilisées pour ces indicateurs sont disponibles au niveau régional. Les indicateurs d'Europe 2020, qui sont utilisés pour suivre la stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi entre 2010 et 2020, ont été mis à jour chaque année et sont disponibles pour les périodes de référence jusqu'en 2021. Étant donné que la stratégie Europe 2020 est arrivée à la fin de son cycle de vie et que l'agrégat de l'Union (28 pays dont le Royaume-Uni), pour lequel les objectifs de la stratégie Europe 2020 ont été fixés, n'existe plus dans les statistiques officielles, les indicateurs d'Europe 2020 ont été retirés de la base de données de référence d'Eurostat et archivés. Toutefois, les cinq domaines couverts par les indicateurs d'Europe 2020 font toujours partie de l'ensemble d'indicateurs des objectifs de développement durable de l'Union et continueront à être mis à jour sous la rubrique «[Indicateurs de développement durable](#)».

4. RECOMMANDATIONS

Mettre l'accent sur l'innovation, les nouvelles méthodes et les nouvelles sources de données

L'innovation est essentielle pour répondre plus rapidement à la demande croissante de statistiques nouvelles, tout en réduisant les coûts de production et la charge administrative. Sur la base des enseignements tirés des projets pilotes mis en œuvre dans le cadre du PSE, les travaux doivent porter sur l'innovation durable dans les domaines les plus prometteurs. Sur la base du rapport final du groupe d'experts sur la facilitation de l'utilisation de nouvelles sources de données pour les statistiques officielles et des activités de la Commission européenne, les travaux entamés en 2020 pour obtenir l'accès aux données détenues par le secteur privé devraient être achevés.

Améliorer encore l'accès aux statistiques européennes par l'intermédiaire du site internet d'Eurostat

Il convient d'approfondir la fonctionnalité du site internet d'Eurostat en actualisant le moteur de recherche et en améliorant sa navigabilité, en particulier pour les utilisateurs non spécialistes, et en tenant compte des différents groupes d'utilisateurs des statistiques européennes. L'accessibilité et la qualité des métadonnées devraient également être améliorées.

Mettre en œuvre la nouvelle approche de définition des priorités

En février 2020, le comité du SSE a souligné l'importance d'un mécanisme efficace de fixation des priorités et a approuvé l'approche proposée de fixation des priorités composée de ses quatre éléments: un plan d'action pluriannuel (PAP), des réexamens, un dialogue avec les utilisateurs et des ressources/un financement. La nouvelle approche devrait être mise en œuvre de manière approfondie afin de soutenir l'objectif consistant à garantir la pertinence continue des statistiques

produites, tout en réduisant au minimum la charge pesant sur les répondants et les producteurs.